

## DES EFFECTIFS SCOLAIRES BIENS REELS...

Voici un rapport scolaire de l'Inspecteur primaire qui laisse rêveur... mais c'était en 1933 !

Mairie de THOUARS  
978  
DEUX-SEVRES

Brettain, le 21 février 1933.

L'Inspecteur primaire de Brettain  
à Monsieur le Maire de Thouars.

Comme suite à notre entrevue du samedi 18 courant, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien soumettre à votre Conseil municipal les trois questions suivantes :

- 1°) Création d'un 15<sup>e</sup> emploi à l'école élémentaire de garçons de Thouars;
- 2°) Création d'un 15<sup>e</sup> emploi à l'école élémentaire de filles de Thouars;
- 3°) Création d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier de la Gare.

I. - Création d'un 15<sup>e</sup> emploi d'adjoint.

La statistique suivante, faite après la dernière rentrée d'octobre, indique nettement la situation de cette école quant aux effectifs.

<u>Nature de chaque cours</u>	<u>Nom du maître</u>	<u>Nombre d'élèves inscrits.</u>
C.P.	M <sup>me</sup> Hélin	37
- id -	M <sup>me</sup> Pellier	35
- id -	M <sup>m</sup> . Boulestin	36
CE (1 <sup>er</sup> année)	Hélin	48
- id -	Boudet	48
- id -	Roubeau	50
CE (2 <sup>e</sup> année)	Nougillat	52
- id -	Fanchard	52
CM (1 <sup>er</sup> année)	Brillat	44
- id -	Gurry Louis	45
CM (2 <sup>e</sup> année)	Grévis	43
- id -	Robin	43
- id -	Pellier.	41
C.P. annexé à l'E.P.S.	Gurry Gustave	56
	Total :	630 élèves.

La moyenne pour chaque classe est donc de 45 élèves, ce qui est déjà un nombre excessif.

D'autre part, à la prochaine rentrée de Pâques, les écoles maternelles envieront dans cette école 28 garçons. Et il faudra y ajouter les enfants ayant 6 ans entre le 1<sup>er</sup> janvier 1933 et le 15 avril 1933 qui ne fréquentent pas les écoles maternelles.

La création d'un 15<sup>e</sup> emploi est donc indispensable à partir de la rentrée de Pâques.

La classe nouvelle pourrait être obtenue en séparant en deux, par une cloison, l'une des grandes salles occupées actuellement par M<sup>m</sup>. Boudet et Grouvi (Chacune de ces salles mesure 90 m<sup>2</sup>)

## II. - Création d'un 15<sup>e</sup> emploi d'adjoints.

La situation actuelle est la suivante à l'école de filles

<u>Nature de chaque cours</u>	<u>Nom de l'institutrice</u>	<u>Nombre d'élèves en outre.</u>
CP	M <sup>m</sup> . Rossignol	46
- id.	M <sup>m</sup> . Pillard	54
CE (1 <sup>er</sup> année)	M <sup>m</sup> . Pruvost	36
- id.	M <sup>m</sup> . Maury	39
- id.	M <sup>m</sup> . Carteau	36
CE (2 <sup>e</sup> année)	M <sup>m</sup> . Norzith	42
- id.	M <sup>m</sup> . Ledoux	37
- id.	M <sup>m</sup> . Bouquet	39
CM (1 <sup>er</sup> année)	M <sup>lle</sup> . Delage	41
- id.	M <sup>m</sup> . Benoitel	43
- id. (3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> années)	M <sup>m</sup> . Robin	44
CM (2 <sup>e</sup> année)	M <sup>m</sup> . Lotté	44
- id.	M <sup>lle</sup> . Baudry	43
CP annexé à l'EPF.	M <sup>lle</sup> . Ghofo	51
	Etal:	<u>595 élèves.</u>

La superficie pour chaque classe est ~~de~~ de 42 élèves. Elle se trouve donc légèrement inférieure à celle de l'école de garçons. Mais je dois dire que, par suite de l'exiguïté des classes de l'immeuble Rousseau, il nous est absolument impossible de recevoir de nouvelles élèves. Je signale particulièrement la situation de certaines classes

Celle de M <sup>m</sup> Pruvost	fait 22 m <sup>2</sup>	Elle devrait recevoir 17 élèves.	Elle en a	36
~ M <sup>m</sup> Ledoux ~	30 m <sup>2</sup>	~ ~ ~ ~ ~	24 ~ ~ ~ ~ ~	37
~ M <sup>m</sup> Robin ~	29 m <sup>2</sup> 2/3	~ ~ ~ ~ ~	23 ~ ~ ~ ~ ~	44.

D'autre part, à la rentrée de Pâques 1933, les écoles maternelles passeront 30 filles. A ce nombre, il faudra ajouter les fillettes ayant 6 ans avant le 15 avril prochain qui ne fréquentent pas les écoles maternelles.

La création d'une 15<sup>e</sup> emploi est donc indispensable à partir de la rentrée de Pâques. Le service pourrait fonctionner provisoirement dans une salle inoccupée de la mairie, salle qu'il conviendrait évidemment de remettre en bon état.

### III. - Création d'un nouveau groupe dans le quartier de la Gare.

La création de ce groupe répond à un réel besoin. Le nombre d'élèves habitant au-delà de la voie ferrée est actuellement le suivant,

Enfants nés en	1927	6	12 garçons	11 filles
	1926	9	17	15
	1925	8	15	11
	1924	9	15	15
	1923	12	13	15
	1922	11	14	17
	1921	17	20	26
	1920	17	13	19
	1919	14	3	"
			<u>122 garçons</u>	<u>129 filles.</u>

Cette statistique ne comprend pas les élèves des E.P.S. et des Cours  
supplémentaires annexés aux E.P.S.

Pour ce quartier seulement, j'ai l'impression qu'il faut  
tabler sur une moyenne annuelle de 15 garçons et 15 filles.

Pour le moment, il convient donc d'envisager, à mon  
avis :

- 1) la création d'une école de garçons ayant 3 classes élémentaires
- 2) — id. — filles ayant 3 classes élémentaires  
et une classe enfantine avec femme de  
service.

Mais, lors de l'établissement du projet et de l'acquisition  
du terrain, il importera de prévoir une extension possible de ce  
groupe (à l'école de garçons : une 4<sup>e</sup> classe élémentaire ;

à l'école de filles : une 4<sup>e</sup> classe élémentaire et une 2<sup>e</sup> classe enfantine)

Le projet devra comprendre obligatoirement deux logements :  
l'un pour le Directeur, l'autre pour le Directeur. Si les adjoints ne  
sont pas logés, ils auront droit à une indemnité représentative.

En l'urgence de ces questions, surtout des deux premières,  
je vous serais obligé, Monsieur le Maire, de les soumettre à  
votre Conseil lors de sa prochaine réunion.

L'Inspecteur principal  
H. Bidault

Il demeure entendu que les créations de classes élémentaires  
demandées dans le quartier de la gare entraîneraient des  
suppressions équivalentes dans les autres écoles de la Ville.